



AVIS PUBLIC  
Demande d'autorisation de démolition  
611, rang de la Carrière

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition tiendra une séance le **3 octobre 2023 à 19h45** à la salle du conseil située au 810, rue Lanoie afin de statuer, conformément au règlement numéro 2023-358 relatif à la démolition d'immeubles, sur la demande ayant trait au bâtiment suivant :

- Un bâtiment accessoire de type atelier de couture / chambres pour artistes sis sur le lot désigné comme étant le numéro 1 959 844 du cadastre du Québec, situé au 611, rang de la carrière.

Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au 2 octobre 2023, 23 h 59, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier électronique à [dq@upton.ca](mailto:dq@upton.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

Madame Lyne Rivard  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité d'Upton  
810, rue Lanoie  
Upton (Québec) J0H 2E0

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée pourra se faire entendre du Comité à ladite séance relativement à cette demande.

Donné à Upton, ce 21<sup>e</sup> jour de septembre 2023

Directrice générale et  
greffière trésorière,

Lyne Rivard